

La proposition législative pour les Consommateurs doit mettre fin à la société du jetable

BRUXELLES, le 22 mars 2023 — Aujourd’hui, la Commission européenne a présenté son projet de législation « Consommateurs ». Ce paquet comprend deux propositions pour une consommation durable : une sur les prétentions vertes (*green claims*) et une sur le droit à la réparation.

Déclaration de **David Cormand, député européen Verts/ALE**, membre de la Commission du marché intérieur et de la protection des consommateurs et rapporteur sur la Régulation pour l'écoconception des produits :

« La consécration du droit à la réparation est une de nos demandes phares d'écologistes. Elle permet aux consommateurs de gagner en pouvoir d'achat et d'agir, à la planète d'économiser des ressources précieuses et à des emplois locaux non délocalisables de se développer en Europe.

Le droit à la réparation doit aller de pair avec des exigences de réparabilité des produits et d'étiquetage clair et obligatoire. Nous travaillerons à un score de réparabilité européen ainsi qu'à garantir l'accès à des pièces de rechange bon marché. La durée de garantie des produits doit être allongée pour être enfin alignée sur leur durée de vie estimée. »

Contact : noe.hautbois@europarl.europa.eu